

#23 LA CREUSE

LE MAGAZINE n°92

L'ESPRIT
CREUSE

Octobre /
Novembre /
Décembre 2024

(DOSSIER) 07

La Creuse 100% fibrée

20 ans

INCLUS

LES RENDEZ-VOUS
NATURE 2025

14

(SOLIDARITÉS)

Vers un retour
à l'emploi durable

16

(SPORT)

Le Tour de France
Femmes à Guéret

17

(SPORT)

Sports de nature

Magazine d'information du Conseil départemental de la Creuse



www.creuse.fr

la CREUSE
le Département

(CLIC-CLAC)

Franck Foulon, Vice-Président du Département, a donné le coup d'envoi du match parrainé RCGC vs Ussel, le 20 octobre, remporté par Guéret 37 à 17



Inauguration en octobre dernier, par Marie-Christine Bunlon, Vice-Présidente du Département, de la section sportive rugby mixte du collège Martin Nadaud



Le Département et le Centre Hospitalier de Guéret ont organisé la 3^{ème} édition de la soirée des internes en médecine, le 27 novembre dernier



Vidange d'hiver pour l'étang des Landes à Lussat en novembre dernier



Coup double, le 9 décembre dernier, avec l'inauguration de 2 cliniques vétérinaires à Aun et Bourgneuf



(SOMMAIRE)

(DANS LE RÉTRO)

04

(DANS LE VISEUR)

06

(CREUSONS PLUS LOIN)

La Creuse
100% fibrée

07

(SOLIDARITÉS)

Aller vers un retour
à l'emploi durable

14

(SPORT)

16

- Le Tour de France Femmes à Guéret
 - 310 collégiens prennent la route
 - Sports de nature : un atout pour le territoire

(CULTURE)

18

- Le patrimoine rural de l'eau dans la Creuse
 - Photo d'Archives

(LIBRE EXPRESSION)

La tribune
des groupes

19

ÉDITO



Alors que 2025 débute, je tiens, au nom des Conseillers départementaux et en mon nom, à vous adresser nos vœux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année soit marquée par des réussites, des projets ambitieux et des moments précieux partagés.

L'année sera jalonnée de rendez-vous importants pour la Creuse. Nous célébrerons les **20 ans de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang des Landes**. Notre département brillera aussi à l'international grâce à ses savoir-faire, notamment l'art lissier, avec une tapisserie d'Aubusson qui sera exposée au **Pavillon France de l'Exposition Universelle d'Osaka**. Enfin, en juillet, le **Tour de France Féminin** traversera plusieurs communes avant de conclure son étape à Guéret, une occasion unique de promouvoir le sport féminin et de faire rayonner la Creuse.

Ce magazine met aussi en lumière l'aboutissement du **déploiement de la fibre optique** qui permet désormais à chacun d'accéder aux services numériques ; levier essentiel pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie, qu'il s'agisse de soutenir les entreprises, de faciliter le télétravail ou d'améliorer l'accès aux services publics, à l'éducation et à la santé.

Vous y découvrirez également les résultats prometteurs de l'expérimentation d'un **accompagnement plus soutenu des bénéficiaires du RSA**, qui montrent qu'un suivi renforcé favorise l'insertion sociale et professionnelle et rapproche de l'emploi durable.

Enfin, ce numéro revient sur les actions engagées pour valoriser notre patrimoine, renforcer la solidarité et développer le sport ou la culture. Ces projets traduisent notre volonté de faire de la Creuse un territoire où il fait bon vivre, où chacun peut s'épanouir et se sentir utile.

Ensemble, construisons une Creuse solidaire, innovante et accueillante, un lieu où chacun peut entreprendre et réussir.

Valérie SIMONET

Présidente du Conseil départemental de la Creuse



www.opn.to/a/QR-Unitag
Téléchargez l'application Unitag
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.

RETROUVEZ LE MAGAZINE EN LIGNE SUR
www.creuse.fr

Magazine édité par
**le Conseil départemental
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUÉRET Cedex**
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Site internet : www.creuse.fr

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864
La réalisation de ce magazine a coûté 0,50 €
par exemplaire

Directeur de la publication : Valérie SIMONET
Responsable de la rédaction : Philippe BOMBARDIER
Textes : Mélanie HEURTEAU / Pauline RAPINAT /
Macéo OUITONA

Crédits photos : Benoît MINELLI / Florentine LAMAIRE - CD23 /
Alex OVERTON / Héroïse GORSE FÉNELON / I-STOCK
Maquette / mise en page Magazine : Lydie VIALATOU

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Distribution : LA POSTE
Tirage : 62 500 exemplaires



Papier 100%
recyclé

(DANS LE RÉTRO)

EDUCATION

Campus 2.3 : une solution sur mesure pour les jeunes Creusois

Le Campus 2.3 de Guéret a officiellement ouvert ses portes en septembre 2024. À cette occasion, les élus du Département et des collectivités partenaires sont allés à la rencontre des premiers étudiants.



Ce projet, initié par le Conseil départemental en partenariat avec la Ville de Guéret, les Communautés de communes, l'État et l'Université de Limoges, offre une solution pour suivre des

études supérieures à distance. Situé sur le site Jules Ferry, le Campus peut accueillir jusqu'à 18 étudiants avec un tutorat assuré par Maxence Cordonnier. Les quatre étudiants actuels,

rejoints par deux autres en janvier 2025, soulignent l'importance de cette structure dans leur parcours. « C'est une chance de pouvoir poursuivre nos études sans quitter la Creuse, tout en profitant d'un accompagnement individualisé », confie l'un d'eux. Représentant un coût annuel de 65 000 €, le Campus 2.3 constitue une réponse concrète aux défis de mobilité et d'insertion locale. Il incarne la volonté du Département et des collectivités territoriales de faire de la Creuse un territoire où chacun peut réaliser ses ambitions.

Pour en savoir plus : campus23@creuse.fr / 06 14 07 53 90

ASSOCIATION

2 000 € pour l'association Vaincre les Maladies Lysosomales

Le 14 décembre dernier, à Dontreix, Valérie Simonet, Présidente du Conseil départemental, a remis un chèque de 2 000 euros à l'association Vaincre les Maladies Lysosomales.

Cet engagement a pris forme lors du passage du Tour de France en juillet dernier, où le Conseil départemental avait installé un stand à Dontreix, au km 23. Les spectateurs du jour étaient invités à pédaler sur un vélo. Chaque kilomètre effectué était ensuite transformé en euros, avec la promesse de verser la somme récoltée à l'association. Au total, 200 km ont été



parcourus, permettant ainsi au Département de soutenir l'association à hauteur de 2 000 euros. Cet événement a également été l'occasion de mettre en lumière le travail de l'association. Lors de cette remise de chèque, une mention spéciale a été faite à Marien, un jeune cycliste de 9 ans qui a brillamment parcouru 28 kilomètres, établissant ainsi le record de la journée.

(DANS LE RÉTRO)

COLLÈGE

Les collégiens de retour à Crocq

Fermé en octobre 2021 en raison de désordres structurels, le collège de Crocq a réouvert ses portes le 7 janvier dernier, après plusieurs mois de travaux.



Le 8 octobre 2021, des désordres structurels avaient été révélés sur le 1^{er} étage du collège de Crocq suite à des études menées dans le cadre de la réalisation de travaux de mise en accessibilité. Déménagé temporairement au sein de la colonie de vacances en proximité, le collège avait finalement été établi

au sein de l'ancien collège privé de Giat. Un accueil rendu possible grâce à l'implication des équipes des Départements de la Creuse et du Puy-de-Dôme, de l'Education Nationale, de la Région Nouvelle-Aquitaine, des communes concernées et des parents d'élèves. Les travaux, démarrés en 2023, ont nécessité d'abattre toutes les cloisons intérieures des salles pour le passage de poutres métalliques de renforcement. Les salles de classe, bureaux de l'administration et logements de fonction (rez-de-chaussée et 1^{er} étage) ont été refaits à neuf, les espaces redistribués et la mise en accessibilité réalisée, soit un investissement de 1,47 M€ HT.

SANTÉ

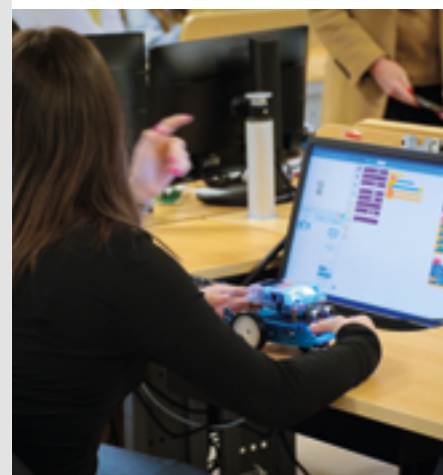
Acte II pour le Plan Santé

Le nouveau Plan Santé (Avec nous, dites...23!), co-construit avec l'Agence Régionale de Santé, a été acté par l'Assemblée Départementale du 11 octobre. Il vient renforcer l'action du Département en faveur de l'installation de professionnels de santé sur le territoire creusois. Il s'agira de proposer aux étudiants, pendant leurs stages, une offre de logement adaptée à leurs besoins et des aides financières, et d'intégrer une communauté pour rompre leur isolement. Par ailleurs, le Département avec

les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé et les intercommunalités préparera l'accueil des docteurs juniors qui effectueront leur 10^{ème} année d'études, sur le territoire creusois, à partir de septembre 2026. Enfin, une équipe dédiée proposera un accompagnement à la réalisation des projets professionnels (recherche du lieu d'exercice, proposition d'exercice coordonné) et personnel (aide à la recherche de l'emploi du conjoint, lieu de garde et scolarisation des enfants,...) des professionnels de santé.

COLLÈGE

Un espace éducatif à la pointe de la technologie



La salle de technologie du collège Martin Nadaud a été officiellement inaugurée en novembre dernier. Repensé de façon collaborative par les élèves et équipes pédagogiques et enseignantes de l'établissement, avec le soutien des personnels et techniciens bâtiment du Département ainsi que du réseau Canopé, cet espace est unique dans sa conception et vise à optimiser la qualité de vie et le confort d'apprentissage de chaque élève. Avec un investissement de plus de 272 000 € et en encourageant ce type de démarche innovante, le Conseil départemental confirme sa volonté de soutenir l'accès à un enseignement de qualité et résolument tournée vers l'avenir.

(DANS LE VISEUR)

Vos DÉMARCHES en un clic

MesDémarchesCD23 est la plateforme déployée par le Conseil départemental de la Creuse pour réaliser vos demandes d'aide en ligne.

Mes DÉMARCHES
CD23

ACCUEIL CATALOGUE DE DÉMARCHES FAQ CONNEXION

« Le Département de la Creuse
simplifie vos Démarches en
quelques clics »



| Bienvenue sur le portail « Mes démarches CD23 » du Département de la Creuse

Nous vous en parlions dans votre magazine n°90, depuis la rentrée scolaire 2024, les demandes d'aide à la restauration pour les collégiens se font sur le portail MesDémarchesCD23, accessible depuis l'adresse suivante : mesdemarches.creuse.fr.

Porte d'entrée unique pour toutes les aides et subventions, la plateforme MesDémarchesCD23 vise à faciliter les demandes tant des particuliers que des associations ou des collectivités et permet de bénéficier d'un traitement rapide, simplifié et individualisé.

Un simple mail ou un identifiant FranceConnect permet de créer son compte personnel, puis son profil association. Après avoir renseigné le téléservice correspondant

à la demande souhaitée, il est possible de se connecter régulièrement pour consulter l'état d'avancement de son dossier. L'instruction étant entièrement dématérialisée, aucune notification papier d'attribution ou de rejet ne sera envoyée.

Les associations/structures concernées par cette première étape de la dématérialisation de leurs demandes d'aide ont été informées de cette nouvelle procédure.

Elle concernera, dans un premier temps, les domaines de l'agriculture, de la culture, de l'éducation, de l'environnement, du sport, du tourisme et du social/humanitaire, ainsi que les dotations cantonales, avant d'être étendue à l'ensemble des dispositifs d'aides départementales.



La Creuse 100% fibrée

Le Département et les intercommunalités ont fait le choix d'investir pour une couverture à 100% de notre territoire par la fibre optique avec l'ambition de faciliter l'arrivée de nouveaux habitants, de nouveaux métiers et de nouveaux emplois, et donner à chacun l'accès aux services de demain.



“ Nous avons apporté le 100% fibre dans 231 communes creusoises ”

Initialement prévu pour 2025, le déploiement de la fibre sur le territoire creusois (hors Agglo du Grand Guéret dépendant d'un opérateur privé) s'est achevé en mai 2024 avec 88 000 lignes fibre en exploitation. **Hélène FAIVRE**, Vice-Présidente en charge du numérique revient sur les 6 années de déploiement de la fibre et explique pourquoi ce projet était une priorité pour le Conseil départemental.

Parmi les priorités du Conseil départemental on retrouve le déploiement de la fibre.

Pourquoi cette priorité ?

Hélène FAIVRE : Il s'agit d'une priorité qui relève autant d'aménagement du territoire, d'attractivité que de développement économique et de progrès social. L'objectif consiste à apporter aux habitants, aux entreprises et administrations publiques, des services de télécommunications identiques à ceux disponibles dans les grandes villes. C'est en ce sens que le Département de la Creuse a été membre fondateur, en 2002, d'un syndicat mixte régional d'aménagement numérique (Dorsal) aux côtés de la Corrèze, de la Haute-Vienne et de la Région Limousin à l'époque. Dans un premier temps, il s'agissait de proposer un mix technologique permettant un débit de 1 Mégabit/seconde !

Si la généralisation de la fibre optique ne fait plus débat aujourd'hui, ce n'était pas le cas il y a encore 7 ou 8 ans. Nous avons su surmonter les difficultés, notamment financières, pour prendre ce tournant, en 2018. Et l'extinction du réseau cuivre nous rappelle que nous avons fait le bon choix. Tous les Creusois doivent pouvoir bénéficier du meilleur de la technologie en matière de télécommunications.

Comment s'est déroulé le déploiement de la fibre sur le territoire et où en est-on aujourd'hui ?

H-F : Sur la zone de déploiement publique (toute la Creuse hormis le territoire de l'Agglomération du Grand Guéret), le réseau est achevé depuis mai 2024, et les dernières ouvertures commerciales ont eu lieu en septembre 2024. Si la première phase de déploiement a connu des retards importants, le rattrapage a été fait sur les deux dernières années

de construction. Dans cette bonne dynamique, nous avons lancé, avec Dorsal, la deuxième phase de déploiement (2021-2024), qui s'est achevée avec 7 mois d'avance, en mai 2024. Ce projet d'envergure a mobilisé de très nombreuses entreprises locales mais aussi nationales. 8 000 kilomètres de câbles optiques auront été déroulés. La réutilisation des infrastructures existantes (fourreaux, poteaux) a été privilégiée. Nous avons également créé, lorsque nécessaire, de nouvelles infrastructures, majoritairement aériennes, pour des questions de coûts. Aujourd'hui, 88 000 lignes fibre sont en exploitation, soit près de 10 000 de plus qu'initialement estimé. Nous avons apporté le 100% fibre dans 231 communes creusoises.

Quel a été l'investissement du Département dans ce projet ?

H-F : Le coût global du projet est de 177 millions d'euros. La part assumée par le Conseil départemental s'élève



à environ 20% soit 35,7 millions d'euros dont 5,7 millions en fonds de concours et 30 millions en emprunts portés par Dorsal, garantis par le Conseil départemental. Le recours à des emprunts DORSAL est justifié par le fait que c'est DORSAL, propriétaire du réseau, qui capte les redevances de son exploitant (NA-THD) liées à la commercialisation du réseau auprès des opérateurs. Ces redevances doivent permettre, sur le long terme, d'assurer le remboursement des emprunts.

De même, le Conseil départemental, selon la volonté de la Présidente, a proposé et consenti des avances remboursables aux Communautés de communes pour financer leur part dans ce projet. Le top départ du déploiement avec le lancement des marchés de travaux, en 2018, tombait au lendemain des fusions de Communautés de communes, avec toutes les inquiétudes financières liées à ces fusions. Pour que le projet puisse être lancé, il fallait que

chaque financeur s'engage. L'avance de trésorerie proposée par la Présidente a permis aux intercommunalités de s'engager et faire ainsi en sorte que le déploiement de la fibre soit enclenché !

Quels sont les autres partenaires du Département dans cette démarche ?

H-F : Il faut saluer l'engagement de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui a financé le projet à hauteur de 57,4 millions d'euros. Parmi les autres financeurs, il y a l'Etat (44 M€), les Communautés de communes (34,7 M€) et l'Union Européenne (5,2 M€).

En quoi la fibre peut-elle être un atout pour l'attractivité du territoire ?

H-F : La fibre est désormais LA technologie de référence. Elle remplace

le réseau téléphonique cuivre qui faisait référence depuis les années 1970. Celui-ci sera éteint de manière progressive entre 2025 et 2030. Cette technologie est moins énergivore, elle est infiniment plus rapide que le cuivre, pour recevoir et envoyer des données, plus fluide et sans coupure, et très égalitaire : la notion de distance de ligne n'influe pas sur le débit disponible.

C'est la technologie qui permet les usages d'aujourd'hui et de demain dans tous les champs : économie, santé, services publics, commerce en ligne, télésurveillance, intelligence artificielle... mais aussi à la maison, pour tous les âges : loisirs, télétravail, maintien à domicile des personnes âgées...

Pour attirer des entreprises, des habitants, un territoire doit permettre ces usages et c'est le cas de la Creuse qui a réussi le pari de déployer le réseau de fibre optique sur 100% du territoire non couvert par le privé.

La FIBRE est là, comment me raccorder ?

Depuis mai 2024, le territoire creusois est couvert en totalité par la fibre optique sur les zones concernées par le déploiement public (dans certains territoires, comme celui de l'Agglo du Grand Guéret notamment, le déploiement est assuré par un opérateur privé).

1

Je teste mon accès à la fibre sur nathd.fr (notamment si je suis sur le secteur de l'Agglo du Grand Guéret)



2

Si j'ai accès à la fibre, je choisis un opérateur



3

Je teste mon accès aux offres de fibre de l'opérateur sur son site Internet. Si je n'ai pas accès à ses services, je peux en choisir un autre



4

Si j'ai accès à ses offres fibre, je m'abonne auprès de l'opérateur de mon choix



5

Une fois que je suis abonné, **mon opérateur me contacte** pour prendre un rendez-vous de raccordement



6

4 semaines maximum après mon abonnement, **un technicien de raccordement vient à domicile** installer la fibre et une ligne optique sur laquelle sera branchée la box



7

Dès que la box de mon opérateur est en service, **j'ai accès à internet par la fibre**



Raccordement GRATUIT : grâce au montage financier mis en place par les collectivités, l'installation de la fibre chez le particulier n'est pas facturée. L'abonné ne paie que son abonnement.

ATTENTION : certains opérateurs facturent des frais d'accès au service qui ne sont pas des frais de raccordement.



La FIBRE, pour quoi faire ?

La fibre optique, avec sa capacité à transmettre des données à une vitesse quasi instantanée, transforme les usages numériques, contribuant non seulement à améliorer le quotidien des citoyens mais également à favoriser l'attractivité du territoire.

Si la fibre, en tant qu'infrastructure, ne peut, à elle seule, répondre au désenclavement du territoire, ses usages en sont néanmoins un facteur indéniable d'attractivité territoriale et de développement.

Avoir la fibre, c'est pouvoir regarder des vidéos en ligne, lire la presse en version numérique ou encore, plus récemment, utiliser l'intelligence artificielle. C'est accéder à de nombreux services dématérialisés : déclaration d'impôts, prise de rendez-vous médicaux, informations de votre commune, etc.

En ce sens, et même si une marge de progression reste indéniable, les communes s'emploient à utiliser les moyens de communication numérique pour informer leurs administrés. En Creuse, elles sont 26% à avoir déployé une application mobile dédiée, 43% à publier sur les réseaux sociaux et 59% à communiquer via leur site

Internet (source : étude de définition des besoins des collectivités en matière d'usage du numérique - Agence A2.3).

Ensuite, la fibre joue un rôle clé dans le télétravail, en offrant une connexion fiable, tout comme dans l'éducation à distance en permettant l'accès à des contenus interactifs et immersifs.

Dans le domaine de la santé, la télémédecine, par exemple, repose sur des échanges d'images médicales en très haute résolution ou sur des consultations en temps réel avec des spécialistes à distance.

En résumé, la fibre optique n'est pas seulement une avancée technologique, elle est un moteur d'innovation, au service d'une société toujours plus connectée et performante. Ses usages, encore en pleine expansion, promettent de transformer durablement notre quotidien.

EN CHIFFRES

LA FIBRE EN CREUSE, CE SONT :

88 301
prises
fibre
optique
en exploitation

**+ de
30 000**
foyers
abonnés

8 000
km
de fibre
publique déployés

38
nœuds
de Raccordement
Optique installés
(local technique de concentration du réseau où l'accès des abonnés est activé)

100
%
du réseau
public
connecté
fin 2024

La **FIN** du cuivre

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, Orange (anciennement France Télécom et propriétaire du réseau cuivre) va progressivement éteindre le réseau cuivre, devenu obsolète.



Pendant des décennies, les fils de cuivre ont constitué la colonne vertébrale des réseaux téléphoniques en France. Depuis les années 1970, ce métal a permis de connecter des millions de foyers à des services téléphoniques et, plus tard, à Internet via l'ADSL. Toutefois, les limites de cette infrastructure se sont progressivement révélées avec la montée en puissance des besoins numériques modernes : débit limité, sensibilité aux interférences et obsolescence face aux exigences de la haute performance.

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Orange, propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, a donc décidé de sa fermeture. Cette évolution, initiée depuis plusieurs années, marque un tournant technologique majeur. Cela ne signifie pas, pour autant, la fin des services de téléphonie fixe et Internet. L'accès à Internet et au téléphone se fera désormais, pour les particuliers comme pour les entreprises, par un réseau plus moderne et performant : la fibre optique.

Pourquoi la France va abandonner le cuivre ?

L'abandon du cuivre répond à plusieurs enjeux clés :

- **Performance** : La fibre optique surpasse le cuivre en termes de capacité à transmettre des données sur de longues distances sans dégradation du signal. Elle permet des débits pouvant atteindre plusieurs gigabits par seconde, adaptés à des usages comme les vidéos en ligne, les jeux en ligne ou encore le télétravail.
- **Écologie** : L'extraction et la transformation du cuivre sont énergivores et génèrent une empreinte environnementale significative. En outre, le recyclage des anciennes infrastructures en cuivre offre une opportunité de réduire la demande en extraction minière.
- **Économie** : Le maintien des réseaux en cuivre coûte cher, en raison de leur vétusté et des réparations fréquentes qu'ils nécessitent. Migrer vers la fibre permet de rationaliser les coûts à long terme.

Quel calendrier ?

La fin du cuivre va se dérouler en 2 étapes :

- La fermeture commerciale avec la fin de la commercialisation de nouveaux abonnements exploitant le réseau cuivre ; cette fermeture doit prendre fin en 2026.
- La fermeture technique qui correspond à l'arrêt opérationnel du réseau cuivre, autrement dit, la fin du service. L'échéance de cette opération est fixée à 2030.

La fermeture du réseau cuivre n'intervient pas au même moment sur l'ensemble du territoire. Elle s'effectuera par lots de communes, en commençant par les communes où la fibre est la plus déployée et où le nombre d'abonnés au réseau cuivre est le plus faible. Démarrée en 2023, elle s'achèvera en 2030. Les lots de communes sont établis par Orange en concertation avec les autres opérateurs et les maires des communes concernées.

Lorsqu'une commune sera sélectionnée pour un lot de fermeture, les habitants seront avertis par leur opérateur respectif les invitant à migrer vers un abonnement à la fibre optique ou à toute autre technologie. Il est d'ores et déjà possible de vérifier, via un module de recherche accessible sur le site economie.gouv.fr/treshautdebit, à quelle date la fermeture du cuivre sera effective dans chaque commune. Il suffit de saisir le code postal ou le nom de la commune.

Quelles conséquences ? Quels enjeux ?

L'arrêt du cuivre a un impact direct sur les usagers qui n'auraient pas opté pour une solution fibre en amont. En effet, arrêt du cuivre rime avec fin des services de téléphonie fixe : lignes analogiques et lignes numériques ; mais cela signifie aussi la fin des services basés sur des accès ADSL, VDSL et SDSL utilisés jusqu'alors.

Concrètement, l'utilisateur perdra ses accès à Internet, à la TV par la box ADSL et à la téléphonie fixe.

Par ailleurs, la transition vers la fibre optique nécessitera l'accompagnement des utilisateurs, et notamment des plus fragiles et moins avertis aux nouvelles technologies, qui auront besoin d'accompagnement pour passer du cuivre à la fibre.

En conclusion, la fin du cuivre symbolise bien plus qu'un simple changement d'infrastructure : elle reflète la capacité de nos territoires à s'adapter aux exigences d'un monde de plus en plus connecté. Cette transition ouvre la voie à un avenir où les technologies numériques joueront un rôle encore plus central dans notre quotidien, tout en respectant davantage l'environnement.

L'ère du cuivre touche à sa fin, mais elle laisse place à une révolution qui promet de transformer durablement notre manière de communiquer.

AUJOURD'HUI, JE N'AI QUE LE TÉLÉPHONE. SERAI-JE OBLIGÉ D'OPTER POUR UN FORFAIT INTERNET ?

Non. Une fois que vous aurez fait installer la fibre, votre opérateur vous délivrera un boîtier (box) sur lequel brancher votre téléphone. Si vous ne souhaitez pas vous abonner à Internet, il vous sera possible de souscrire à une offre de téléphonie seule, après le basculement vers la fibre sans devoir souscrire à une offre Internet. Contactez votre opérateur ou l'opérateur de votre choix pour connaître les offres disponibles.



PRÉPARER LA MIGRATION VERS LA FIBRE

Étroitement liée à l'arrêt du réseau cuivre, la migration vers la fibre est donc capitale. Il est important d'anticiper. Si vous résidez sur une des communes où la fibre publique a été déployée (vous pouvez vérifier votre éligibilité sur nathd.fr), vous pouvez d'ores et déjà contacter votre opérateur ou l'opérateur de votre choix. Renseignez-vous sur les offres existantes et prenez le temps de la comparaison afin de faire le choix qui répondra le mieux à vos attentes et besoins.

LES GRANDS PRINCIPES DE L'EXPÉRIMENTATION DE CET ACCOMPAGNEMENT

1 / Identification proactive des bénéficiaires : tous les allocataires sont inscrits à France Travail.

2 / Diagnostic partagé : un état des lieux socio-professionnel est réalisé en début de parcours pour évaluer les besoins et les obstacles à l'emploi par un conseiller France Travail et un référent territorial du Département

3 / Orientation adaptée : les bénéficiaires sont orientés vers l'organisme référent le plus approprié à leur situation

4 / Accompagnement sur mesure : un plan d'action personnalisé est mis en place, associant 15 heures d'activités hebdomadaires et un suivi régulier pour les publics les plus fragiles.

5 / Insertion active : les bénéficiaires sont orientés et accompagnés vers les offres d'emploi ou participent à des immersions professionnelles, des formations ou des projets associatifs, afin de se rapprocher du marché du travail.

Aller vers un retour



En 2023, la Creuse, département pionnier, choisissait, comme 18 territoires pilotes, d'expérimenter le RSA rénové et de tester des modalités d'accompagnement personnalisé des allocataires. Fin 2024, l'ensemble des allocataires et leurs conjoints du Département avait intégré l'expérimentation avec des résultats encourageants. Depuis janvier, le dispositif a été généralisé avec l'obligation d'inscription à France Travail et de signer un contrat d'engagement.

En se lançant dans l'expérimentation du Revenu de Solidarité Active (RSA) rénové, le Conseil départemental de la Creuse a fait le choix de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires. Cette initiative, prévue par la loi «plein emploi» de décembre 2023, a pour objectif de faciliter la réinsertion durable des allocataires dans le monde du travail.

Pourquoi cet engagement ?

Le constat était unanime : l'aide financière du RSA sans accompagnement enferme trop de personnes dans une situation de précarité sur le long terme et l'objectif clair : montrer que sortir du RSA est non seulement possible, mais doit devenir la "norme" pour davantage de bénéficiaires, grâce à une approche sur-mesure, adaptée à chaque individu. Ainsi, l'expérimentation du RSA rénové constituait une réponse à la fois sociale et économique, tout en renforçant les liens entre les bénéficiaires et les acteurs du territoire.

Les principaux objectifs de cette expérimentation étaient de :

- renforcer l'accompagnement des allocataires du RSA par un suivi individuel,

à l'emploi durable



- répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises,
- mobiliser les partenaires, dispositifs et outils en faveur de l'emploi (structures d'insertion par l'activité économique, formations...).

Quel fonctionnement ?

La gouvernance est partagée entre l'État, le Conseil départemental avec l'appui de France Travail, ainsi que de nombreux partenaires locaux. Les personnes les plus proches de l'emploi sont épaulées par France Travail, tandis que celles en plus grande difficulté bénéficient de l'accompagnement des conseillers en insertion socio-professionnelle, recrutés spécifiquement par le Département. Le nombre de conseillers par allocataires a ainsi été amélioré, passant de 1 pour 100-120 à 1 pour 60, permettant un suivi accru et personnalisé.

Des résultats encourageants

Les premiers résultats sont sans appel, puisque le taux de satisfaction exprimé par les bénéficiaires de ce nouvel accompagnement est de plus de 95%. Sur environ 3 110 allocataires entrés dans l'expérimentation, 42,4% des bénéficiaires ont accédé à un emploi entre avril 2023 et décembre 2024 (contre une moyenne nationale de 38,2%). Le délai d'orientation des nouveaux allocataires est également réduit de manière significative. Alors qu'il pouvait être de 3 mois auparavant, il est désormais de 9 jours, grâce à la mise en place de nouveaux outils et une meilleure coordination entre les services.

Malgré tout, le Conseil départemental reste conscient des défis à venir. Il s'agit notamment de mobiliser de façon plus active les partenaires et acteurs du territoire et les bénévoles dans le but de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires. De plus, la collectivité continue d'améliorer ses outils numériques pour faciliter le suivi des parcours et mieux coordonner les actions des différents acteurs.

L'expérimentation de l'accompagnement renforcé du RSA en Creuse est une démarche ambitieuse qui place l'emploi et l'insertion au cœur des priorités du Conseil départemental. Grâce à un accompagnement individualisé, un suivi renforcé et la mobilisation des acteurs locaux, ce dispositif vise à offrir aux bénéficiaires du RSA les meilleures chances de retrouver un emploi et de sortir durablement de la précarité.



DES MOYENS IMPORTANTS

Le Conseil départemental a mis en place des moyens humains et matériels pour assurer le succès de cette expérimentation. Les besoins en main-d'œuvre sont régulièrement identifiés et les offres d'emploi locales sont partagées avec les allocataires du RSA, afin de favoriser les recrutements en proximité. Un plan de prospection partagé a été initié sur le pays Sostranien avant d'être décliné sur d'autres EPCI avec la participation des partenaires et acteurs intervenants dans l'écosystème de l'entreprise (Département, Etat, Région, France travail, Mission locale et Cap emploi, chambres consulaires, Groupements d'insertion et de qualification, AFPA et EPCI concernés).

Pour en savoir plus :
"Expérimentation nationale de l'accompagnement renforcé du RSA" sur www.creuse.fr

LES SPORTIFS CREUSOIS À L'HONNEUR

La traditionnelle cérémonie des sports était organisée, le jeudi 28 novembre, à l'Hôtel du Département. Une soirée de mise en lumière des athlètes et bénévoles qui ont contribué, en 2024, au rayonnement du département, mais aussi des associations qui animent le territoire.

Trois associations ont été récompensées : le Comité départemental UNSS de la Creuse, l'équipe para-foot sport adapté de la Creuse et le Rugby Club Guéret Creuse. Six creusois ont également reçu la médaille départementale : Marie Ricardon, Marianne Laurent, Françoise Capazza, Cédric Aussourd, Léo Joyon et Cédric Belhomme. Des médailles exceptionnelles ont été remises à Danièle et Christian Bailly, Jean-Louis Gayaudon et Jérémie Darfeuille. Félicitations à eux !



Le Tour de France Femmes à Guéret

Après l'accueil du Tour de France (hommes) à Evaux-les-Bains en 2024, la Creuse remonte en selle, le 30 juillet prochain, pour une arrivée du Tour de France Femmes, à Guéret.

L'annonce officielle est tombée en octobre dernier. Guéret accueillera, mercredi 30 juillet, l'arrivée de la 5ème étape du Tour de France Femmes qui s'élancera depuis le Futuroscope à Chasseneuil-du-Poitou. La plus longue étape des 9 qui jalonnent cet évènement, avec 166 km de parcours. Si le tracé n'est pas encore définitivement connu à l'heure où nous bouclons cette édition de votre magazine, une chose est déjà certaine, le peloton traversera Dun-le-Palestel et le Maupuy (2,8 km à 5,4%). La Ville de Guéret et le Département qui sera aux côtés de toutes les communes

creusaises traversées par la course, sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour faire de cet évènement, un nouveau grand rassemblement festif rythmé d'animations.



310 collégiens prennent la route

En novembre 2024, le Département a lancé une expérimentation du programme « Savoir rouler à vélo » dans plusieurs collèges.

Destiné aux élèves de 6^{ème}, le dispositif « Savoir rouler à vélo » renforce leur autonomie et leur sécurité sur la route, tout en les sensibilisant aux mobilités douces. Ce programme, inscrit dans le schéma départemental des sports 2025-2027, se compose de trois modules : « Savoir pédaler », « Savoir circuler » et « Savoir rouler à vélo ». Les collégiens apprennent les bases pour une pratique sécurisée du vélo, encadrés par des professionnels diplômés d'État et des associations locales.

« Ce dispositif offre aux jeunes les clés pour adopter le vélo comme moyen de transport sûr et respectueux de l'environnement », affirme Marie-Christine Bunlon, Vice-Présidente en charge des sports.

Avec le soutien de « Génération Vélo », cette initiative illustre l'engagement du Département en faveur de la sécurité des jeunes et des mobilités durables.

Six collèges ont participé à cette expérimentation durant tout le mois de novembre 2024, soit 310 élèves.



Sports de nature : un atout pour le territoire

Le Département et ses partenaires, au travers du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), s'engagent pour l'attractivité et le développement touristique du territoire par les sports de nature.

Les sports nature sont un atout important pour favoriser l'attractivité, le développement touristique et économique, pour faire découvrir et préserver l'environnement, mais aussi, animer et tisser du lien social ou encore participer à l'éducation et à la santé. C'est en ce sens que le Département accompagne le développement maîtrisé des sports de nature et déploie, avec ses partenaires, un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) relatif aux sports de nature en s'appuyant sur une Commission dédiée. Ainsi, plusieurs itinéraires ont été identifiés, par cette Commission, comme "incontournables". Après 3 sites classés (le sentier des peintres à Crozant, Sur les pas de Monet à Fresselines et l'étang des Landes à Lussat), 2 nouveaux parcours enrichissent la liste des "incontournables" depuis novembre dernier : Les Pierres Jaumâtres à Toulx-Ste-Croix et le sentier des cascades d'Auge-rolles à St-Pardoux-Morterolles. Pour

chacun de ces sites, des topofiches spécifiques seront créées afin de guider les visiteurs.

Deux nouveaux sites ont également été proposés et un avis favorable a été rendu pour inscription au PDESI : le site d'escalade du Moulin de Piot à Chéniers et le site de pêche de l'étang du Moulin au Donzeil. Le site d'escalade sera inscrit au roadbook de Creuse Tourisme une fois les 6 voies ouvertes. Le site de pêche, quant à lui, a bénéficié d'aménagements récents pour accueillir tous les pêcheurs, y compris les personnes à mobilité réduite.

Et comme les sports de nature, c'est aussi préserver l'environnement, un guide éco-responsable a été imaginé et conçu par la Commission. Expérimenté lors du Trail de la Vallée des Lissiers à Aubusson, il a reçu un accueil positif tant des participants que des organisateurs. Ce guide sera disponible uniquement en version numérique.

« SURICATE » À L'AFFUT

Afin d'assurer un suivi des Espaces, Sites et Itinéraires mais aussi de mobiliser l'ensemble des acteurs autour des sports de nature, le Département de la Creuse a souhaité déployer l'outil gratuit « Suricate » en partenariat avec le Pôle Ressource National des Sports Nature (PRNSN). Toute personne, dite « sentinelle » peut déposer un signalement via une application ou Internet sur des problèmes rencontrés dans le cadre de son activité de pleine nature : problème de balisage, environnemental, de sécurité ou de conflits d'usage. Depuis le lancement de l'application, les signalements sont en constante augmentation. En 2024, plus de 120 signalements ont été enregistrés, c'est 48% de plus qu'en 2023 (81 signalements). Ces chiffres démontrent combien les pratiquants de sport nature ont su saisir tous les enjeux de cet outil et s'en emparer.

Le patrimoine rural de l'eau dans la Creuse

Le patrimoine rural, ou vernaculaire, est un héritage précieux qui relie les générations à travers la transmission de biens matériels et spirituels. Issu de notre société rurale, ce patrimoine reflète une économie autarcique et l'ingéniosité humaine face aux besoins essentiels. Historiquement, les communautés se sont toujours établies à proximité des points d'eau, essentiels à leur survie. Elles aménageaient les sources naturelles pour capter et contrôler l'écoulement. Construites avec des

matériaux locaux, ces « architectures-outils » répondaient aux besoins croissants des populations.

À travers cette publication, réalisée par le service patrimoine du Département, vous partirez à la découverte de la diversité, des typologies et de l'importance historique et culturelle de ces architectures de l'eau. L'exposition itinérante, quant à elle, invite à une immersion dans ce patrimoine parfois oublié mais toujours riche de sens. Ensemble, ils offrent une



clé pour comprendre comment nos ancêtres, par leur ingéniosité et leur respect de la nature, ont su répondre aux besoins de leur temps.

Collection « CHEMIN FAISANT » / Editions Patrimoine de la Creuse

Le patrimoine rural de l'eau dans la Creuse

48 pages - ISBN : 979-10-91122-38-2

Début 2025 - **Tarif : 8 euros**

Disponible en librairie et point presse en Creuse

ARRÊT sur IMAGE

Reconnaissez-vous cet endroit ?



Réponse : Il s'agit de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang des Landes prise en 2006. Au loin, le bâtiment que l'on aperçoit a depuis été aménagé pour devenir la Maison de la Réserve, lieu d'accueil et de pédagogie. Depuis sa création en 2004, la Réserve naturelle a connu de nombreux aménagements, tels que les affûts, lieux d'observation très prisés pour les amoureux de la nature. Chaque année, l'étang des Landes dévoile ses secrets à travers les rendez-vous nature. Alors, pour les 20 ans de la Réserve, soyez au rendez-vous. © Droits réservés

(LIBRE EXPRESSION)

GRUPE D'UNION DE LA DROITE,
DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

2025 : UNE ANNÉE PROMETTEUSE !



L'ensemble du groupe de la majorité départementale vous adresse ses meilleurs vœux pour 2025 !

En 2025, comme en 2024, nous serons à vos côtés au quotidien. Dès cette année, nous serons votre interlocuteur unique pour vous accompagner dans vos travaux de rénovation de logement, grâce

au Pacte Territorial France Rénov. Depuis plusieurs années, nous avons fait de l'habitat une de nos priorités. Depuis 2016, ce sont ainsi 30 millions d'euros de travaux de rénovation qui ont été générés partout en Creuse, grâce à l'appui du Département.

Le logement est au cœur de nos préoccupations pour remporter la bataille de l'attractivité. Nous mettons tout en œuvre pour attirer de nouveaux habitants, d'autant plus que 100 % des logements de la Creuse sont désormais connectés à la fibre. Cet objectif majeur a été atteint, et avec un peu d'avance !

L'année 2025 s'annonce riche en événements qui renforceront encore l'attractivité de notre territoire. Après avoir accueilli le Tour de France masculin à Évaux-les-Bains en juillet dernier, nous aurons le plaisir d'être l'arrivée d'une étape du Tour de France féminin à Guéret, le 30 juillet prochain.

En outre, la Tapisserie d'Aubusson sera mise à l'honneur en 2025, avec l'ouverture de l'extension de la Cité internationale de la tapisserie et la présentation d'une de nos prestigieuses tentures à l'Exposition universelle d'Osaka, au Japon.

Ces réussites sont le fruit de nos efforts collectifs et de notre détermination à valoriser notre beau territoire. Ensemble, poursuivons cette dynamique pour faire de la Creuse un lieu de vie et d'avenir toujours plus attractif.

Tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année !

Jérémie SAUTY

Président du Groupe de la Droite, du Centre et des Indépendants

GRUPE
DE LA GAUCHE

TENIR et CONSTRUIRE



Depuis six mois, notre pays est entré dans une grave crise politique. Le pays s'enfoncé. Il s'agit en partie de l'aboutissement d'une crise de longue durée qui s'est déclenchée dans les années 1980 en raison de l'apparition du chômage de masse, de la désindustrialisation... Les bouleversements socio-écono-

miques s'accompagnent des symptômes d'un mal politique profond alimentant l'abstention, la montée des extrêmes, et la crise de représentation. Les angoisses de la fin du mois et de la fin du monde s'ajoutent à la perte de repères dans une période de transition qui semble ne jamais devoir cesser.

Alors, dans ce contexte où le national a failli, c'est le local qui tient le pays par la proximité et la solidarité. Encore faut-il que les collectivités qui les portent ne soient pas privées de moyens financiers, mais une collectivité ne se réduit pas à un budget. Elle doit obligatoirement, surtout dans les périodes de difficultés, posséder une vision, une envie, un projet. Récemment, nous avons organisé une conférence sur la population creusoise prononcée par le professeur G-F Dumont. Devant le risque avéré d'effondrement du nombre d'habitants dans la Creuse, nous formulons le vœu que cet enjeu majeur soit enfin considéré comme une grande priorité départementale. D'autres territoires ruraux ont connu récemment un redressement, notamment avec l'effet post-covid à côté duquel la Creuse est malheureusement passée. L'air pur et les autocollants ne suffisent pas à tenir lieu de politique d'accueil. Que prennent fin le déni et les discours creux.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche



20
ans

Réserve Naturelle Nationale ETANG DES LANDES

Du **27 JANVIER**
au **27 AVRIL 2025**

CONCOURS PHOTOS

5 CATÉGORIES :

- FAUNE
- FLORE
- PAYSAGE
- MACRO
- MOINS DE 18 ANS

+ d'INFOS SUR



Les photos des gagnants seront exposées du 21 JUIN au 21 SEPTEMBRE 2025
dans le parc de l'Hôtel du Département à Guéret

RENSEIGNEMENTS et **RÈGLEMENT** sur etang-des-landes.creuse.fr

le **CREUSE**
le Département



Réserve Naturelle Nationale
ETANG DES LANDES